



L'éthique et la déontologie Universitaires

Semestre : 6

Unité d'enseignement : Transversale

Matière : Ethique et Déontologie Universitaire

Crédits : 01

Coefficient : 01

Contenu de la matière :

INTRODUCTION

I-CONCEPTS

- 1.1 Moral الاخلاق
- 1.2 Ethique علم الاخلاق
- 1.3 Déontologie أخلاقيات المهنة
- 1.4 Droit
- 1.5 Les valeurs professionnelles
- 1.6 Savoir
- 1.7 Didactique et pédagogie

II-LA CHARTE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE UNIVERSITAIRES

- 2.1 Principes fondamentaux
- 2.2 Droits
- 2.3 Obligations et devoirs

III-APPLICATION

- 3.1 Ethique et déontologie d'enseignement
- 3.2 Ethique et déontologie de la recherche scientifique

Objectif de l'enseignement

A la fin de ce cours, vous pouvez résoudre des situations problèmes rencontrées dans l'exercice de votre métier (étudiant, chercheur, ou enseignant) en utilisant les ressources de la Déontologie et de l'Ethique Professionnelle.

Introduction

ALGÉRIE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(MESRS)

Le réseau universitaire compte plus de 100
établissements d'enseignement supérieur.

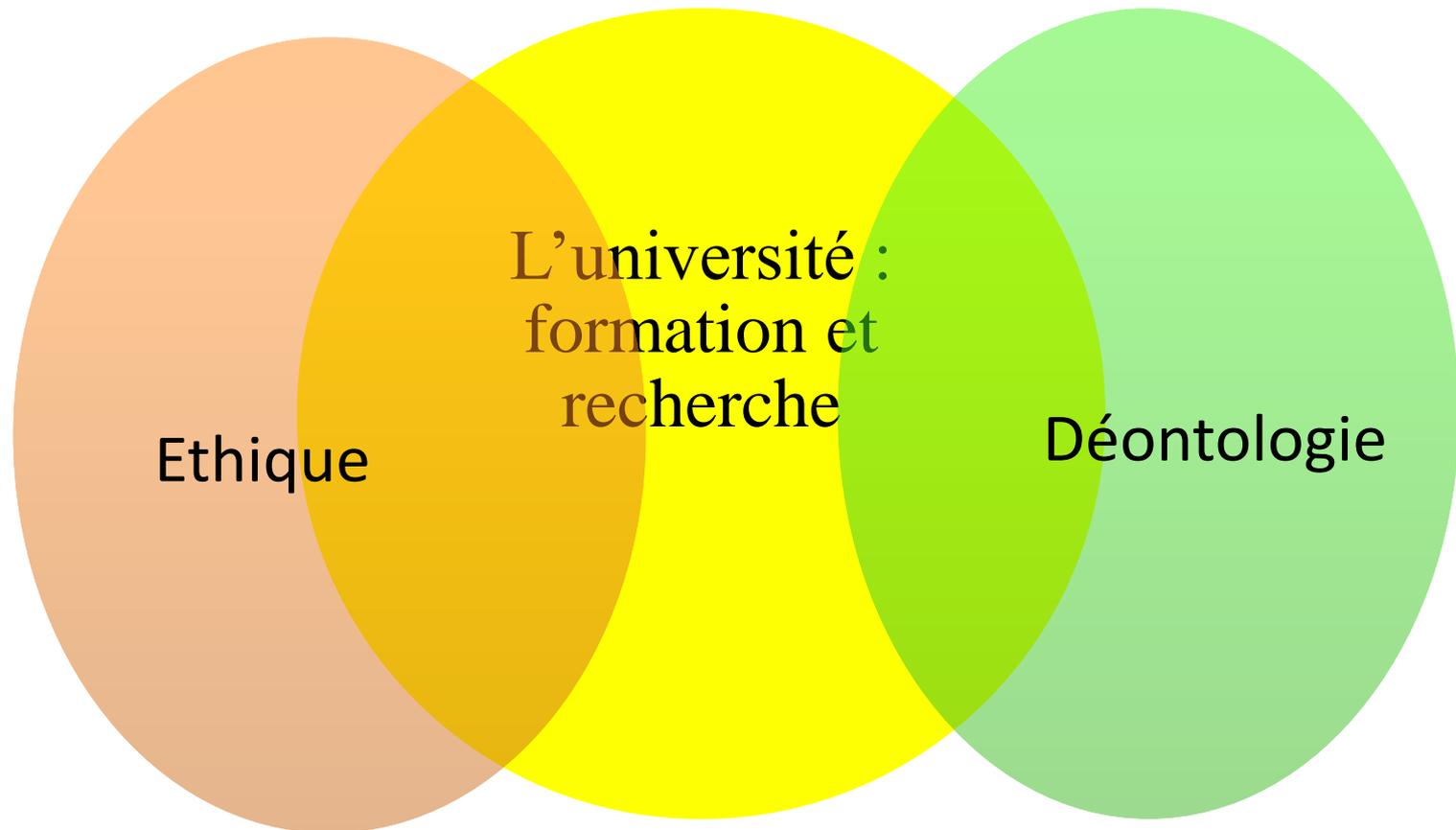
Plus de 57 000 enseignants

1 300 000 étudiants

LMD

Introduction

L'université est une institution d'intérêt public qui veille au développement et à la transmission des connaissances de même qu'à la diffusion libre du savoir.



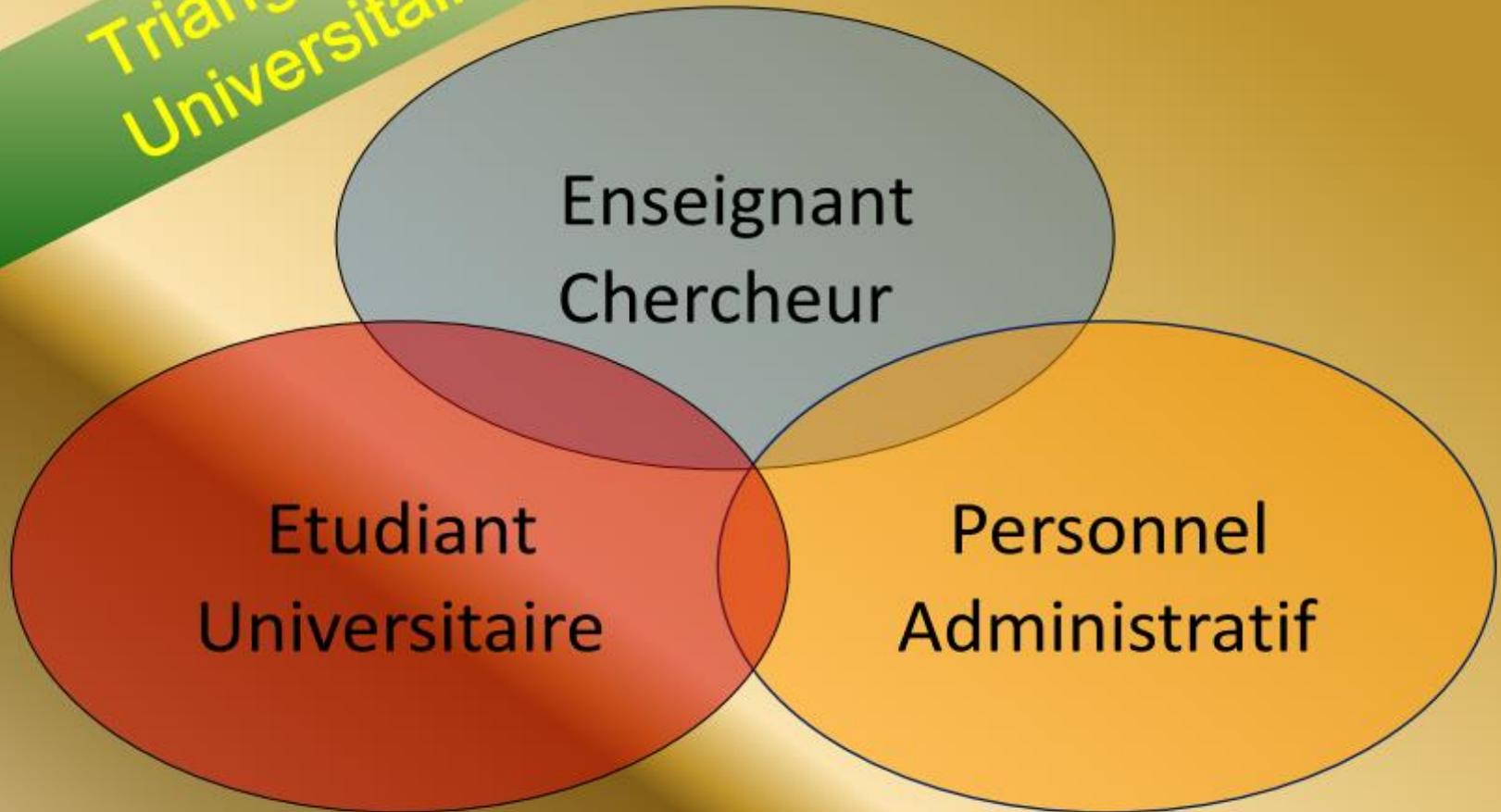
Introduction

Triangulaire
Universitaire

Enseignant
Chercheur

Etudiant
Universitaire

Personnel
Administratif



I-Concepts

C'est quoi un concept ?

- Représentation mentale que l'on se fait d'une idée, d'une opinion ou d'une chose.
- Il s'agit de représentations mentales construites grâce au langage.

1.1-Morale

Morale (du latin *mores*, mœurs) :

- Ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société.
- Ensemble des normes propres à un groupe social à un moment précis.

1.1-Morale

Morale: discipline donnée par la société.

- Bienveillance et bienfaisance à l'égard d'autrui
- Valeurs de devoir, d'universalité, de vertu.

Morale: discipline liée à la société.

- La morale varie en fonction de la culture, des croyances religieuses, ainsi que des politiques, de l'économie et de l'avancement technologique.

1.1-Morale

Plusieurs sources de la morale

- 1 La religion
- 2 La conscience
- 3 Le sens du devoir
- 4 Le sens du respect
- 5 La justice
- 6 La vertu

1.1-Morale

- *1 La religion الدين*
 - L'agir moral est issue religieux (Coran).
- *2 La conscience وعي*
 - C'est ma conscience qui m'indique ce qui est bon ou mal.

1.1-Morale

- *3 Le sens du devoir الإحساس بالواجب*
 - Accomplir le bien ou le rechercher est, avant tout, un devoir. Le devoir, ce qu'il faut faire, peut se baser sur:
 - la raison (philosophique);
 - le rôle professionnel;
 - le rôle social.
- *4 Le sens du respect الشعور بالاحترام*
 - Les relations interpersonnelles devraient être régies par le respect. Les interdits, les règles ou les injonctions peuvent beaucoup varier d'une culture à l'autre.

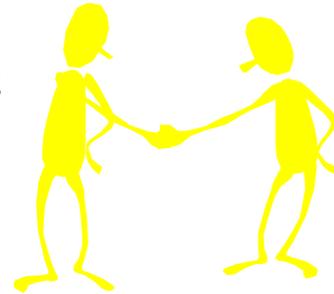
1.1-Morale

- **5 La justice** *عدالة*
 - Nous sommes tous nés égaux en droit, en d'autres termes, il n'y a qu'une seule règle qui s'applique à tous et à toutes. Mais cette règle n'est pas nécessairement de nature législative.
- **6 La vertu** *فضيلة*
 - La vertu est propre au caractère de la personne, à son identité. Une bonne personne, une personne vertueuse accomplira de bonnes choses.

1.2 L'éthique

Éthique, Philosophie (du grec *éthos* mœurs) : Partie théorique de la morale.

- L'éthique n'est pas un système juridique ou une loi d'application générale.
- L'éthique doit apporter une façon de faire ainsi que les justifications de nos actions.
- Morale personnelle de l'action:
 - Ce que l'on estime être bon pour soi.
 - Démarche visant à répondre aux questions « *que dois-je faire? Comment dois-je agir? Comment dois-je vivre ?* »



1.2 L'éthique

« *l'éthique* est l'ensemble des principes qui régissent le comportement moral ».

« *l'éthique* peut être définie comme étant l'étude philosophique du comportement moral, de la prise de décision morale, ou du bien-être ».

« *l'éthique* peut se distinguer de la morale comprise comme l'activité de choisir et de décider, de juger, de justifier, et de défendre les conduites, pendant que l'éthique étudie comment doivent se faire les choix moraux ».

Kant (1724-1804) insiste sur ce principe absolu: « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse ».

1.2 *L'éthique*

Actuellement l'éthique désigne une morale sectorielle spécialisée à un domaine:

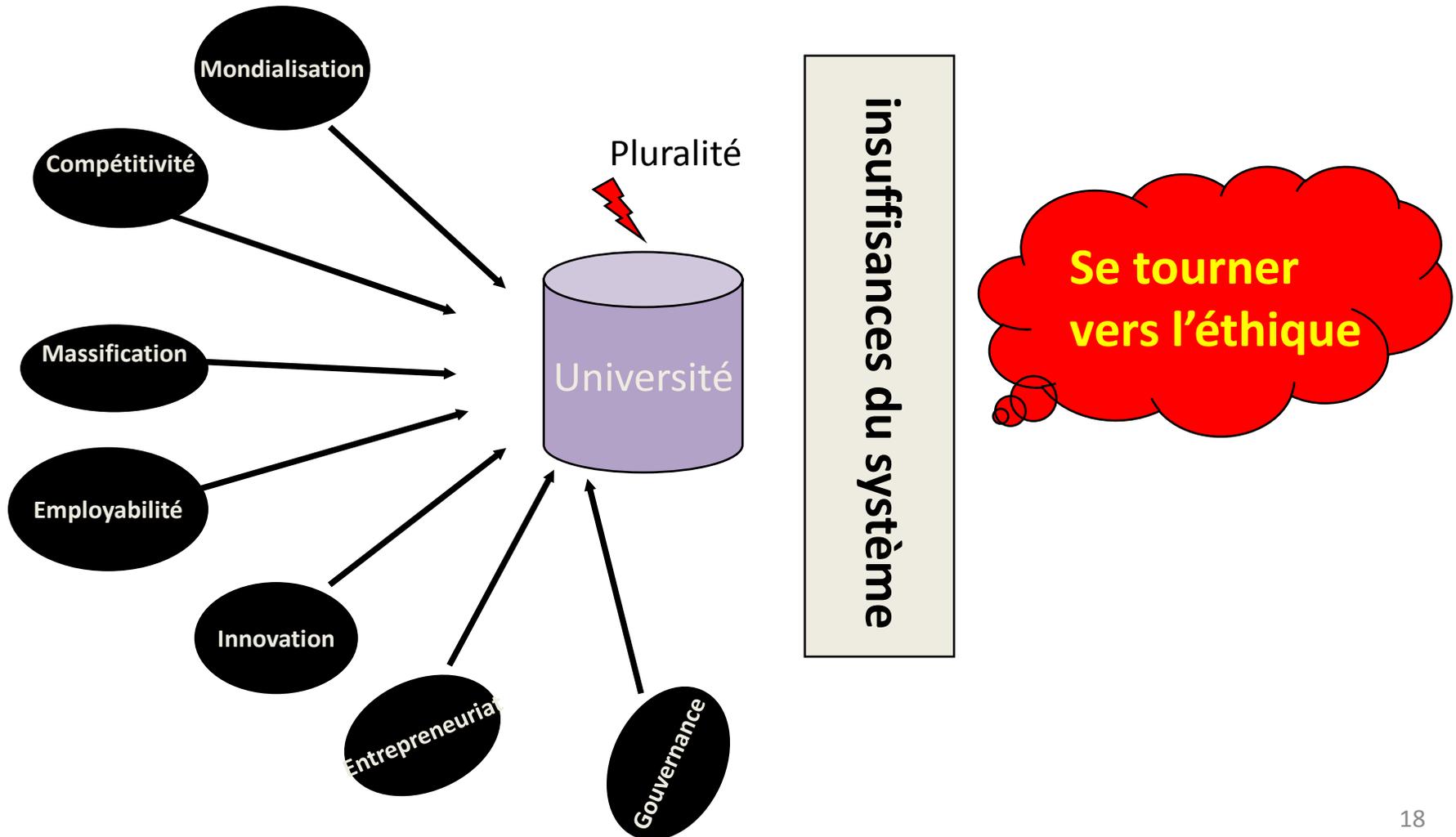
- l'éthique écologique (le respecter la nature);
- l'éthique biomédicale;
- l'éthique de la guerre;
- éthique des affaires.

L'éthique appliquée touche aux différents domaines de la vie:

- éthique professionnelle;
- éthique organisationnelle;
- éthique environnementale;
- éthique sociale;
- éthique politique.

1.2 L'éthique

Quelle éthique pour l'Université ?



1.2 L'éthique

les principes éthiques

- Sont comme des repères personnels pour notre agir en société quelles que soient les situations dans lesquelles nous évoluons, qu'elles soient de nature sociale ou professionnelle.

1.2 L'éthique



Différences entre morale et éthique

- a une connotation religieuse,
- elle est extérieure à l'individu,
- elle nous interpelle avec autorité,
- elle est référence absolue



- a une connotation laïque,
- elle part de notre intérieur,
- elle nous responsabilise,
- elle est discernement et jugement éclairé.
- elle est jugé au cas par cas



L'éthique peut poser problème et montrer ses limites

- Comment déterminer où commencent et où finissent les pouvoirs d'un acteur du système universitaire (professeur, responsable administratif, représentant étudiant ...) ?
- Comment définir les devoirs et droits de chacune des parties prenantes ?
- Où commence l'abus ? et quelle limite pour le tolérable ?
- Quels moyens de recours envisager ? et avec quelle efficacité ?
- Comment pérenniser la démarche et introduire cette nouvelle culture ?

1.3 La déontologie

La déontologie, du grec deon
«**Deon=convenance** »
Deontology → "théorie des
devoirs".

1.3 La déontologie

- *La déontologie est une discipline donnée par la profession.*
- *La déontologie désigne l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier de façon à faciliter les relations entre professionnels.*
- *Concrètement : un ensemble de règles exprimées de façon formelle et explicite et dont la transgression est susceptible de sanction.*
- *La fonction primordiale d'un code de déontologie est de protéger et de promouvoir le bien-être du professionnel.*
-

1.3 La déontologie

- Source de la Déontologie: Ethique
 - *La formulation d'un code d'éthique pour la pratique de relation d'aide, sert à établir les normes à suivre dans la formation ou l'exercice de la profession.*
- Principes déontologiques:
 - traditionnels
 - fondamentaux
 - évolution profession
 - Caractère obligatoire (faute → sanction)

1.3 La déontologie

Déontologies faibles

Déontologies fortes

en fonction de la source juridique
qui les reconnaît

La déontologie médicale

La déontologie d'enseignement



1.3 La déontologie

Il faut faire la distinction entre **la profession** et **le métier** :

- **le métier** (occupation) pour souligner la dignité intrinsèque attachée à certaines professions libérales;
- le terme **profession** est réservé aux activités ayant formalisé une morale ou une éthique propres à leur champ d'exercice.

1.4 Droit

- Le droit se distingue de la morale et de l'éthique dans le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien/mal, bon ou mauvais, et ne définit que ce qui est permis et défendu par le pouvoir dans une société donnée.



1.4 Droit



Chaque personne doit connaître l'objectif et la mission de son fonction dans l'organisation.



Morale : *ce que la société juge bon*

Ethique : *ce que je juge bien*

Déontologie : *ce que la profession m'impose*

Droit : *ce que la loi définit comme permis ou défendu*

PROFESSION

- « Le **professionnel** est autonome non seulement en tant qu'il est capable d'autoréguler son action, mais également en tant qu'il peut guider son propre apprentissage par une analyse critique de ses pratiques et des résultats de celles-ci. Il [...]ne se fie pas seulement à des connaissances de base pourtant éprouvées ; il les met régulièrement à jour, essaie de nouvelles approches afin d'améliorer l'efficacité de sa pratique [...]. Un professionnel est un analyste de situations dans leur singularité et un décideur réflexif. » (Paquay et Wagner, 1996)

Les attitudes et les comportements professionnels

المواقف والتصرفات المهنية

- Les attitudes et les comportements professionnels font partie d'un système de représentation de qualités d'agir qui devrait caractériser une personne ayant une appartenance à une profession reconnue.
- Ces représentations sont sous-tendues par des valeurs qui sont propres à cette profession.

1.5 Les valeurs professionnelles

Elles s'imposent comme des évidences

L'Université se doit donc de promouvoir les principales valeurs professionnelle:

- la compétence الكفاءة
- l'intégrité scientifique الأمانة العلمية ;
- la propriété intellectuelle الملكية الفكرية;
- la probité نزاهة;
- la transparence شفافية
- la continuité الاستمرارية;
- l'efficacité كفاءة ;

- la diligence; الاجتهاد
- la conformité; الامتثال
- l'équilibre; التوازن
- le désintéressement; نكران الذات
- la confidentialité; السرية؛ الخصوصية
- l'imputabilité; المساءلة
- le service exclusif. الخدمة الحصرية

Savoir

Ensemble de connaissances plus ou moins
systématisées

Savoirs

- Ils peuvent être appris, enseignés, utilisés.
- Ils ne peuvent être connus sans avoir été appris.
- Pour exister, ils doivent être produits.

Catégories de savoirs

- savoirs institutionnalisés
 - savoirs scientifiques
 - savoirs professionnels
 - savoirs à enseigner
 - savoirs enseignés
 - savoirs communs
 - savoirs sociaux
 - savoir-faire

Les didactiques

Le mot "didactique" vient du grec ancien *didaktikós* (« doué pour l'enseignement »), dérivé du verbe *didáschein* (« enseigner », « instruire »).

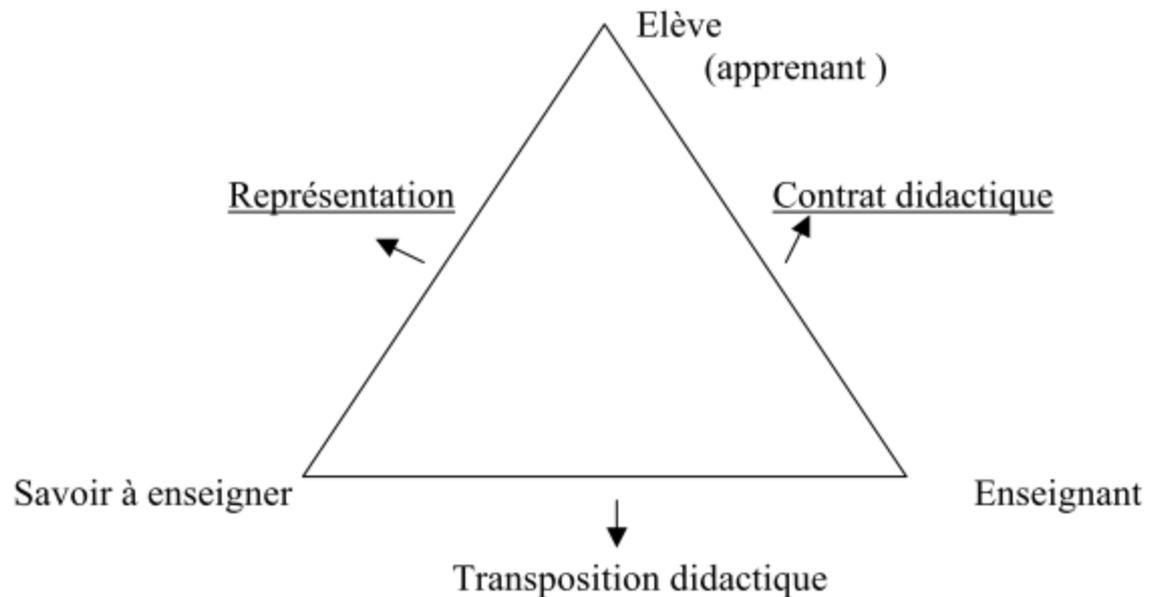
« La didactique d'une discipline est la science qui étudie, pour un domaine particulier, les phénomènes d'enseignements, les conditions de la transmission de la « culture » propre à une institution et les conditions de l'acquisition des connaissances par un apprenant. »

(Johsua et Dupin, 1989)

La didactique

- Une activité scientifique (bibliographie, communauté, données, langage), dont l'objet est l'étude de la construction de **savoirs** identifiés Par des **apprenants** qui construisent des connaissances placés dans une institution de formation où ils interagissent avec des **enseignants**, éventuellement par l'intermédiaire de dispositifs informatisés.

Le triangle didactique

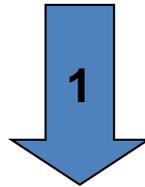


La transposition didactique

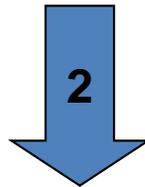
*La transposition didactique est l'activité
qui consiste à transformer un objet de savoir savant
en un objet de savoir à enseigner*

Deux transpositions didactiques

Savoir de l'institution de référence



Savoir à enseigner
Institution: système éducatif



Savoir enseigné
Institution: classe

Le savoir savant est celui de la communauté scientifique. Ce savoir constitue la référence suprême du savoir à enseigner qui y trouve ses raisons d'être et sa légitimité.

Le savoir à enseigner est celui qu'on trouve consigné dans le programme officiel et les documents d'accompagnement officiels. Ce savoir est issu des décisions de la noosphère (inspecteurs, conseillers, intervenants officiels, groupes de pressions politiques, etc.).

Le savoir enseigné est, comme son nom l'indique, le savoir enseigné par les professeurs aux élèves.

Contrat didactique

C'est l'ensemble des comportements de l'enseignant qui sont attendus de l'élève, et l'ensemble des comportements de l'élève qui sont attendus de l'enseignant...

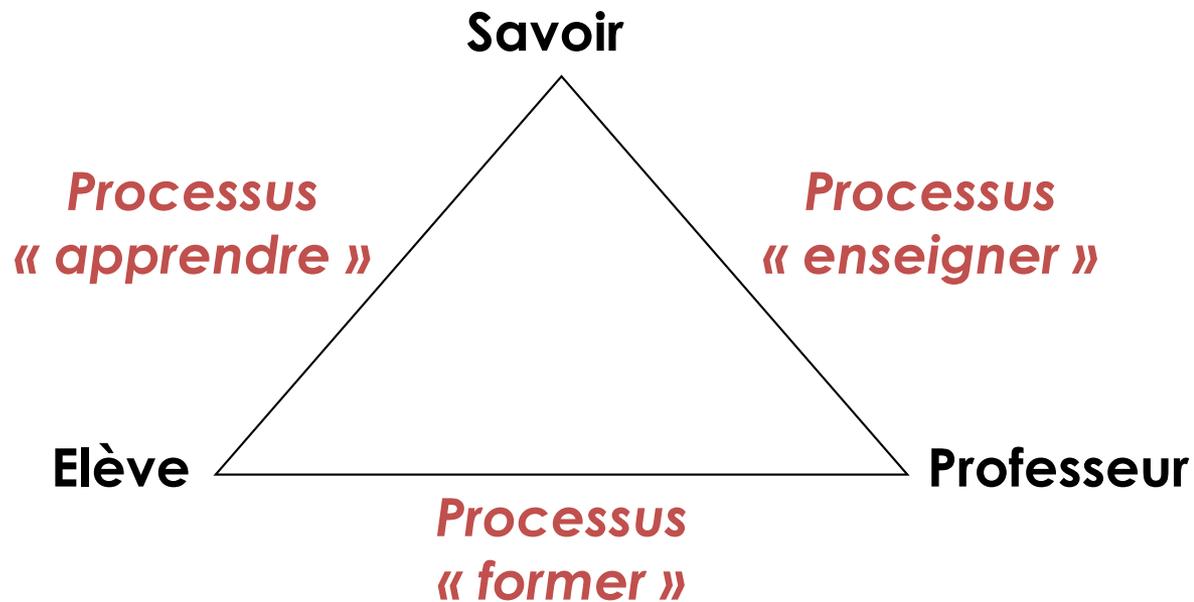


Pédagogie

conduire, mener, accompagner, élever

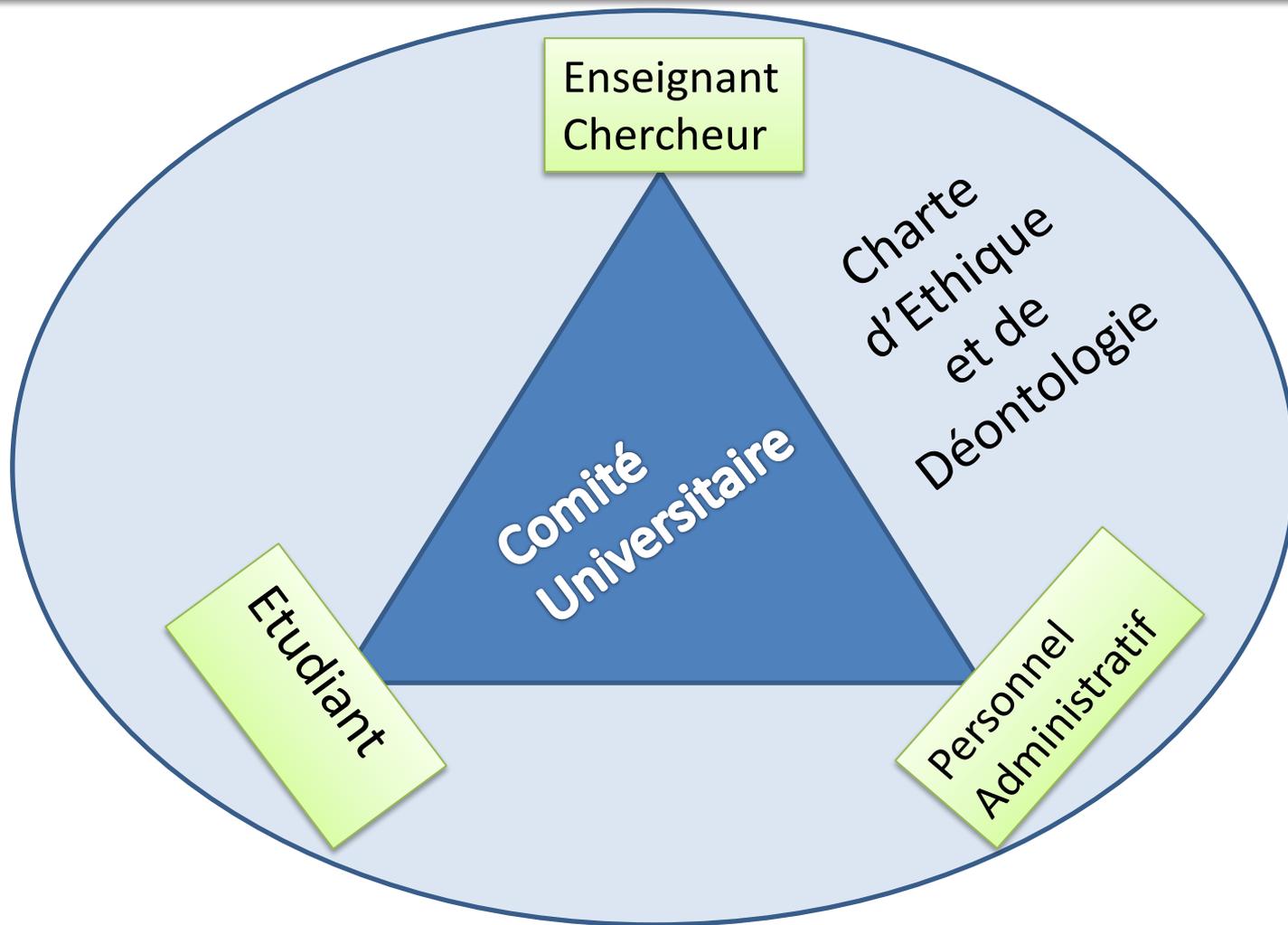
La pédagogie est l'ensemble des principes, des démarches, des méthodes et des techniques et des procédés visant à faciliter l'acquisition et l'intégration d'une connaissance

Le triangle Pédagogique



Auteurs	DIDACTIQUE	PÉDAGOGIE
Houssaye (1988)	le processus <i>enseigner</i> la relation ENSEIGNANT-SAVOIR les pédagogies du <i>contenu</i>	le processus <i>former</i> la relation ENSEIGNANT-APPRENANT les pédagogies de la <i>relation</i>
Labelle (1996) centre d'intérêt :	dimension cognitive un ou des <i>objets</i>	aspects relationnels un ou des <i>sujets</i>
Astolfi (1997)	le 'moment didactique' est centré sur <i>la recherche</i> ; il est 'froid' et réductionniste	le 'moment pédagogique' est centré sur <i>l'action</i> ; il est 'chaud' et multidimensionnel
Bailly (1997)	plan général et conceptuel	réalité singulière de la classe, pratique concrète
Demaizière et Dubuisson (1992)	la didactique relève d'une <i>recherche</i> disciplinaire (la didactique des langues, etc.)	la pédagogie opère une <i>mise en œuvre</i> pratique
Lerbert (1984)	<i>information</i>	<i>communication & médiation</i>
Develay (1992)	la didactisation (du savoir) ou 'transposition didactique'	le contrat didactique [ou <i>pédagogique</i> ?]
Legendre (1988)	<i>la relation didactique</i> relie <i>l'agent</i> (enseignant, moyens et processus) et <i>l'objet</i> (les objectifs)	<i>la relation pédagogique</i> se trouve au centre de <i>la situation pédagogique</i> ; elle est formée de l'ensemble des relations d'apprentissage, d'enseignement et de didac- tique.

Charte d'Ethique et de Déontologie



Historique:

- Comité → (1995)
- Conseil →(12/2005)
- Code / Charte → (04/2010)

**Charte d’Ethique
et de Déontologie**

Il s'agit d'un outil de mobilisation et de référence qui guide la vie universitaire.

Code non contraignant sur le plan juridique . Se fixant comme objectif de responsabiliser les membres de la communauté universitaire à travers leurs exercices.

Principe de la charte

- Intégrité et Honnêteté
- Liberté Académique
- Responsabilité et Compétence
- Respect Mutuel
- Exigences de Vérité Scientifique, d'Objectivité et d'esprit Critique
- Équité
- Respect des Franchises Universitaires

Enseignant-chercheur

- **Enseignement:** transmission et création du savoir
- **Recherche :** maîtrise de la connaissance, l'innovation, la valorisation et l'externalisation
- **Gestion participative:** Conception de cours; Département, Organisation, Gestion, Evaluation

L'enseignant transmet à la fois un savoir et de bonnes valeurs, ainsi que les moins bonnes malheureusement.

Enseignant-chercheur



- Réformes (LMD)
- Bonne gouvernance (Evaluation, Assurance Qualité...)
- Ouverture sur l'environnement économique, (En faire partie)
- Transmettre le savoir
- Préparer les étudiants à un avenir meilleur
- Intermédiaire incontournable entre la base estudiantine et l'administration...

Enseignant-chercheur

DROITS

- Accès à la profession : Compétence / Qualification ;
- Enseigner à l'abri de toute ingérence ;
- Evaluation et Appréciations : Critères Académiques;
- Cadre de travail idéal : se consacrer pleinement à ses tâches ;
- Bénéficiaire de formation et stages périodiques.

Enseignant-chercheur

Devoirs

- Faire preuve de conscience professionnelle.
- Se conformer aux normes de l'activité professionnelle.
- S'abstenir d'engager la responsabilité de l'établissement à des fins personnelles .
- Faire preuve de disponibilité et omniprésence.
- Etre à jour : innovations, actualisation des connaissances, des méthodes d'enseignement.
- Combiner entre enseignement et recherche selon les normes universelles loin de toute forme de propagande et d'endoctrinement.
- Respect des règles pédagogiques :
 - ✓ achèvement des programmes
 - ✓ transparence dans l'évaluation
 - ✓ encadrement adéquat .
- Fonder ses travaux sur une quête sincère du savoir : attention au plagiat
- Accepter la confrontation loyale des points de vue différents .
- Confidentialité du contenu des délibérations et débats tenus au niveau des différentes instances.

Etudiant Universitaire

DROITS

Evolve dans des conditions satisfaisantes :

1. formation de qualité;
2. évaluation juste, équitable et impartiale ;
3. représentativité de ses pairs ;
4. représentation au sein des organes de la structure ;
5. créer des associations estudiantines à caractère scientifique, culturel ou sportif.

Etudiant Universitaire

DEVOIRS

- Respect de l'enceinte universitaire
- Cadre réglementaire en vigueur
- faire preuve de civisme
- Résultats pédagogiques
- ne jamais frauder ou recourir au plagiat
- préserver les moyens matériels mis à sa disposition

Personnel Administratif et Technique

DROITS

- Conditions adéquates d'exercice
 1. respect, considération et équité;
 2. traitement objectif et impartial lors de l'évaluation et de promotion;
 3. ne doit subir aucun harcèlement ni discrimination;
 4. bénéficiant des dispositifs de formation continue.

Personnel Administratif et Technique

DEVOIRS

Réunir les conditions optimales permettant :

- - à l'enseignant-chercheur de s'acquitter au mieux de ses tâches ;
- - à l'étudiant de réussir son parcours universitaire.

La déontologie du chercheur

- - Avoir conscience des questions éthiques
- - Adhérer aux bonnes pratiques d'éthique
- - Déontologie de base (intégrité):
 - - Pas de plagiat
 - - Pas de falsification
 - - Respect de la confidentialité si besoin est
 - - Devoir d'expliquer et d'informer

Prudence

Plus un établissement multiplie ses codes, chartes et tous modes d'affichage des valeurs, moins celles-ci sont crédibles; plus une entreprise se tait sur ses valeurs, plus on a de la chance de les déceler dans l'histoire des individus qui la font et dans leurs comportements quotidiens. L'excès de discours reflète toujours la carence des pratiques.

Alain Etchegoyen

Application

- **Ethique et déontologie d'enseignement**

ENSEIGNEMENT

L'enseignement est un travail interactif qui suppose le dialogue et l'accompagnement. On ne peut s'engager dans l'enseignement sans viser essentiellement le bien-être des élève

La perspective cognitiviste de l'apprentissage

Connaissance :

- information dont on a gardé une trace mnésique à l'issue d'un « encodage »

Comprendre:

c'est donner du sens à une information nouvelle en la reliant à une CONNAISSANCE ANTERIEURE

Apprendre:

c'est donner du sens à une information nouvelle en la reliant durablement à une CONNAISSANCE ANTERIEURE

- La relation avec les élèves
 - L'enseignant : guide, médiateur et accompagnateur
 - La relation d'autorité et de pouvoir
- « L'effet enseignant »
 - Choix des méthodes, techniques et stratégies
- Relation avec les parents
 - Établissement de rapports professionnels avec ces derniers

- **Professionalisme collectif**
 - Rapports interpersonnels entre collègues
 - Décisions fondées sur des valeurs et un vrai débat
- **Conseil d'établissement**
 - Décisions à prendre dans le meilleur intérêt des élèves
- **L'éthique en formation continue**
 - Obligation de compétence professionnelle

Quels objectifs possibles pour un enseignant

- participer activement à la réussite (examens et avenir) de l'étudiant.
- réussir sa propre carrière (diplômes, publications).
- prendre part à la gestion de l'institution.
- gérer l'externalisation : diplômés, recherche....
- avoir le meilleur comportement possible face aux situations difficiles (tricheries, tentations, combines...).